

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 19 Octobre 2009

L'an deux mille neuf, le dix-neuf octobre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sauveterre de Guyenne s'est réuni à la salle des fêtes de St Martin de Lerm, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Christiane FOUILHAC, Serge RIZETTO (Castelviel), Yves RAYNE, BOGET Bernadette (Cleypac), Patrick MAUMY, Christiane DULONG (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAI (Gornac), Denis MODET, Bruno LIMOUZIN (Mourens), Serge DURU, Éric TINTURIER (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean GOUDIN, (Saint Félix de Foncaude), Francis LAPEYRE, Chantal DALLA LONGA (Saint Hilaire du Bois) André GOUACHE, Francis PEYRE (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONEGGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Gilles BUSSAC, Luc HÉRAULT pv à Marie José LAWATHER, Marie-José LAWATHER, Claude LUMEAU (Sauveterre de Guyenne), Philippe BRY, Denis MARNIESSE (Caumont), Anne CATHERINEAU (Coirac) Jean-Marie VIAUD, Sylvianne LANGEL (Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, Corinne BALAN (Blasimon), Emmanuel BATAILLE (St Martin de Lerm).*

Excusés : Catherine DAKIR (Coirac), Jean-Paul POUJON (St Martin de Lerm) .

Auditeurs libres :

PIVA Jean Luc (Saint Félix de Foncaude), SALAGNAC Pascal, BERNARD Bruno, GOUY Marcel TARTAS Benoit, CARLY Christelle (Saint Martin de Lerm), PAGOTTO Philippe (Caumont), BERNEDE Jean Claude, BIDOUSE Claudette (Coirac), DUARTE Cristophe (Castelviel).

Le Conseil est accueilli par le Conseil Municipal et excuse M. le Maire, Jean-Paul Poujon qui est au chevet de son père.

L'appel est réalisé par Martine Cauhapé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au précédent compte rendu.

M. Philippe Bry demande d'apporter une modification à la fin du paragraphe « Implantation de panneaux photovoltaïques » ; il faut lire :

« M. le Président informe le Conseil communautaire que la recherche de terrain n'a jamais cessé car une collectivité qui n'a pas de réserve foncière ne peut pas avoir de projet. Il faut donc intensifier cette recherche notamment dans l'environnement de la zone de Gabachot. On note à ce propos que la commune de Caumont se trouve en zone de revitalisation rurale (ZRR). »

A la suite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

M. Emmanuel BATAILLE est nommé secrétaire de séance.

Présentation du SCoT

Mme Michèle CAZANOVE, Sous Préfète de Langon, et M. Gérard GUILON, Ingénieur de la DDE, présentent les enjeux de se lancer dans une démarche « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale).

Un diaporama est présenté, qui est annexé au présent compte rendu.

A la suite, plusieurs échanges ont lieu.

M. le Président propose que plutôt que de créer un nouveau syndicat, on aille soit vers l'utilisation de la structure du SIPHEM en changeant le périmètre, et/ou des Pays pour porter le SCoT.

Le coût d'un SCoT a été évalué à 1 € /habitant pendant 5 ans.

Suite à cette discussion, M. le Président pose trois questions à l'assemblée en vue d'une orientation :

- Etes-vous d'accord pour intégrer la compétence SCoT dans nos statuts ?
Accord à l'unanimité.
- Souhaitez-vous continuer la démarche pour intégrer un SCoT ?
Oui à la majorité.
- Êtes-vous plutôt favorable à un grand périmètre qui pourrait être l'arrondissement de Langon ?
Oui à la majorité.

PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS

A la demande du syndicat du Pays du Haut Entre Deux Mers, il est présenté :

- La modification des délégués Pays de la Commune de St Martin de Lerm : Mme Darroquy est nommée titulaire et Mme Carrey sera sa suppléante.
- Suite à la démission de Christiane Dulong du bureau du Pays, le bureau a proposé la candidature de J-Marie Viaud, Maire de Mauriac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte la modification des délégués Pays.

- Point d'accès à la téléformation (PAT) : Le Relais des Services Publics a été retenu comme point d'accueil et lieu de formation dans le cadre du PAT, projet qui sera déposé par le Pays courant 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne son accord pour retenir le Relais des Services Publics comme point d'accueil et lieu de formation.

Achat et Cession de Parcelles de Terrain

- A Bonard (commune de Sauveterre) : Dans le cadre du projet de construction du multi-accueil et suite à la réunion bureau du mois d'avril, il a été proposé d'acheter à la commune de Sauveterre deux parcelles attenant à l'usine ACIS.
Après accord de la commune de Sauveterre de Guyenne et du bureau, M. le Président propose au conseil communautaire d'acheter les parcelles ZL 1 et ZL 375 pour une surface totale de 1446 m² à leur valeur d'achat soit **8 897.62 €** ; Les frais de notaires restent à notre charge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires pour acquérir ces parcelles et l'autorise à signer les actes nécessaires

- Gabachot à M. Carnielli : En vue de l'élargissement de la route desservant la zone d'activité de Gabachot, il avait été proposé d'acheter une bande de terrain.
Suite au rendez-vous avec M. Boyé, géomètre, Serge Duru informe de la surface exacte, 350 m² au prix de 1 € /m², soit 350 €. Il informe que les frais d'arpentage sont gracieusement offerts par EURL Boyé. Nous les remercions. Les frais de notaires restent à notre charge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires pour acquérir cette parcelle et l'autorise à signer l'acte nécessaire.

- Ventes parcelles à SFR et à M. Richard :

Didier Lamouroux informe que M. Richard est toujours intéressé pour acheter la parcelle restante au prix de 6 € sur la zone d'activité de Gabachot.

Le bureau a proposé que 150 m² soient réservés à SFR pour modifier l'implantation du pylône pour une somme forfaitaire de 5 000 €.

M. Richard semble réticent, il lui est proposé d'établir un relevé de mesures qui lui sera présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne son accord de principe :

- *pour vendre la parcelle à M. Richard tout en réservant 150 m² à SFR pour l'implantation d'un pylône sous réserves du relevé de mesures.*
- *autorise le Président à effectuer les démarches auprès du géomètre.*

CONSTRUCTIONS MULTI-ACCUEIL et SALLE DE SPORTS

M. le Président présente le projet exposé par Patrick Maumy qui a fait l'objet d'une discussion à la dernière réunion bureau et dont le compte rendu a été adressé à l'ensemble des membres de l'assemblée.

L'architecte, Monsieur Blazquez a travaillé dans le sens demandé par le conseil communautaire afin :

- De minimiser le coût de la salle de sport.

- De permettre la démolition de l'ancienne usine dans les délais souhaités pour construire la crèche multi accueil

M Blazquez a présenté ses esquisses à la commission bâtiment et à la commission petite enfance le 28 septembre dernier, en présence des administrations concernées : CAF, Conseil Général (PMI, MDSI).

Lors de cette commission, il lui avait été demandé un chiffrage plus précis des deux projets. Pour la salle de sport, il lui a été demandé de valider ses choix avec les associations CHAEM et ASOA, et de valider l'implantation avec la Pétanque Dorée.

M. le Président commente le chiffrage de l'architecte et l'estimatif des subventions.

Estimation	Coût de l'avant-projet	Chiffrage de M.Blazquez
Multi-accueil	870 000 €	554 000 €
Salle de Sports	720 000 €	322 000 €
Subventions estimées	408 0000 €	196 350 € (au mini)
Total des 2 projets	1 590 000 €	876 000 €

Afin de proposer un multi-accueil optimum, M. Blazquez propose et demande s'il est possible de démolir l'ancienne usine avant de débiter les travaux du multi accueil. Compte tenu du mode de construction de la salle de sport, il pense pouvoir la livrer en juin 2010, si on dépose le permis de construire en novembre.

Monsieur le Président a consulté le bureau sur la base des nouveaux éléments.

Au vu des coûts de construction présentés et des premiers plans, l'ensemble des membres présents au bureau est d'accord avec le projet présenté :

- construction de la salle de sport rapidement,
- démolition de l'usine puis construction du multi accueil.
- L'ensemble a un coût optimisé par rapport au prévisionnel.

Après distribution du document sur lequel figurent les perspectives financières de la Communauté de communes sur les deux années à venir, M. le Président présente l'étude budgétaire demandée par le bureau.

Présentation du budget d'investissements :

(en annexe)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité de construire la salle de sport, de démolir le reste de l'ancienne usine avant de commencer la construction du multi-accueil.

A l'issue du vote, Monsieur le Président félicite la Conseil Communautaire pour le travail de réflexion qui a été fait autour de ces deux projets et sur le sens de l'écoute et de l'ouverture de chacun qui a permis de déboucher sur une solution acceptable par tous, et compatible avec le budget de la Communauté. Il remercie Patrick Maumy pour son implication et félicite M Blasquez pour son professionnalisme.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU DU RSP

Dans le cadre des fonctions du Relais des Services Publics et afin de recevoir l'ensemble de nos partenaires, une convention de mise à disposition d'un bureau sera proposée.

A ce jour, les partenaires qui nous ont sollicités sont : SIPHEM, Mission Locale, MDSI, AHI, Médecine du Travail de la MSA, le CAUE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer cette convention avec les différents partenaires.

REVISION DES STATUTS

Suite à notre changement d'adresse et de dénomination, une révision des statuts s'impose.

La commission s'est réunie le 6 octobre, a régularisé certains points et propose de rajouter dans les compétences obligatoire, l'élaboration d'un SCOT, sachant que cette compétence pourra s'activer ou pas par la suite.

M. le Président donne lecture des articles modifiés dans le projet de rédaction

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les nouveaux statuts.

Monsieur le Président propose que cette nouvelle mouture soit présentée à la Sous Préfecture, mais les communes peuvent d'ores et déjà en débattre.

COMPTE RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Daniel Barbe présente les bilans des accueils de loisirs de l'été et rappelle les points abordés :

- coût des repas,
- convention tripartite : difficulté pour accéder aux équipements
- téléphone portable mobile à disposition (étude en cours)

La fréquentation du CLSH de Mauriac est en baisse.

Une journée « Portes Ouvertes » sera organisée le jour de l'inauguration.

En accord avec J.M Viaud, il est retenu la date du mardi 3 novembre pour l'inauguration du CLSH de Mauriac.

Daniel Barbe informe qu'un spectacle de Noël sera organisé aux accueils de loisirs de Sauveterre et Mauriac. Il propose que le spectacle de Noël du CLSH de Mauriac se fasse à Blasimon en partenariat avec la Mairie de Blasimon.

Daniel Barbe présente le projet :

- « Bébé lecteur » organisé par le Réseau des Assistantes Maternelles dans les bibliothèques de Gornac et Blasimon. Cette intervention a pour but de faire découvrir le livre et la lecture à haute voix aux enfants de 0 à 3 ans. Une convention pour l'utilisation des locaux est présentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne l'autorisation au Président pour signer la convention.

- Séjour au Futuroscope : il aura lieu le 21 et 22 décembre 2009 pour les enfants de 6/11 ans au tarif 25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne l'autorisation au Président pour signer le contrat et adopte la participation de 25 € demandée aux parents.

COMMISSION ANIMATION CULTURELLE

Suite à la commission réunie le 5 octobre, Nicole Bonnamy présente le projet d'un festival de musique organisé par les associations « les amis de la bastide » et « les 4 clochers » le 25-26 et 27 juin 2010.

Ce projet consiste à organiser des concerts dans les églises aujourd'hui rarement utilisées. Pour cette première édition les églises de Sauveterre (Notre Dame, Puch, Saint Romain, St Léger), et l'église de St Hilaire du Bois sont retenues. A l'avenir, le projet de ce festival doit s'étendre à d'autres églises de la communauté de communes.

La participation de la Communauté s'élèverait à 2500 € pour un budget total 26 657 €

Le bureau a donné un avis favorable pour une inscription au budget 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne son autorisation pour inscrire cette action au budget 2010.

Monsieur le Président relève que ce type d'action est clairement dans les actions finançables par la nouvelle « taxe de séjour », dans la mesure où ce type de festival doit attirer les festivaliers sur le territoire et donc de créer des « nuitées ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Signature du Contrat Pays

Le Président encourage les élus à se déplacer à La Réole pour la signature du contrat de Pays avec le Président de la Région Aquitaine le 2 novembre. Ce contrat de Pays engage la Région sur nos projets jusqu'en 2011.

Inauguration de l'Accueil de Loisirs de Mauriac :

Le mardi 3 Novembre à 17 h 30

Nettoyage terrains de Gornac :

Didier Lamouroux informe l'assemblée que l'entreprise GARZARO a nettoyé le terrain.

Chèque Honoraires vétérinaires

Nous venons de recevoir le chèque pour le remboursement des frais d'honoraires engagés.

Voirie :

Philippe Bry a demandé le déplacement d'un panneau « STOP » sur la commune de Caumont, route départementale et malgré un rappel auprès de M. Soulé, il déplore que cela ne soit pas réalisé. Serge Duru promet d'en reparler à M. Soulé.

Force + :

Didier Lamouroux informe que la rédaction de notre journal FORCE + n'est plus confiée à M. Béliard. En effet, pour des raisons personnelles, il préfère laisser ce travail qui lui était devenu lourd à gérer.

Après une consultation réalisée en urgence, auprès des agences « Visiblement » et « Champ de Pub », la rédaction sera confiée à Olivier Giroux de Champ de pub.

Prochain conseil communautaire : le 16 novembre à St Félix de Foncaude à 18 h 30

Commission Voirie : le 3 Novembre à 14 h 00

Commission Enfance Jeunesse : le 27 Octobre 2009 à la CCPSG à 18 h 30

Réunion bureau : Mardi 3 Novembre à 15 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21 H 30

